

Nomination
d'un-e conseiller-ère municipal-e à la fonction de membre
du conseil du Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM) en
remplacement de M. Richard Stark démissionnaire

- Vu la démission de M. Richard Stark en date du 4 octobre 2024 du comité du CSSM
- Attendu que cinq membres doivent être nommés pour siéger au sein du comité du CSSM
- Attendu qu'il convient de nommer un membre du conseil municipal de la Ville de Thônex pour remplacer cette vacance,

le conseil municipal

décide

par 24 voix pour, soit à l'unanimité

- De nommer un-une conseiller-ère municipal-e pour siéger en tant que membre du conseil du CSSM en remplacement de M. Richard Stark démissionnaire.



Thônex, le 27 novembre 2024- JN/ck

(DM-24-52) cm 26/11/2024